

EDITORIAL

Reconstruction des refuges de Presset, du chalet de La Maline, du refuge du col de la Vanoise, d'Albert 1^{er} et de celui de l'Aigle : le programme de rénovation des dix derniers mois a été ambitieux. Ces opérations ont donné lieu parfois à des interrogations fort vives : les refuges de montagne doivent-ils devenir des hôtels ou des restaurants d'altitude ? A cette question, certes provocatrice, notre réponse est clairement « non ».

La volonté de diminuer l'impact de ces hébergements sur le milieu conduit à des innovations en matière d'isolation, d'énergie et de traitement des effluents. La mise en œuvre de nouveaux procédés constructifs, faisant largement appel au bois, permet des réalisations où la préoccupation esthétique acquiert une plus grande importance. Et c'est bien.

Ces évolutions peuvent, aux yeux des plus anciens, laisser craindre une perte de la spécificité des refuges, un abandon de ce qui en constitue à leurs yeux une marque essentielle : la rusticité. Mais ne peut-on imaginer des refuges, des vrais refuges, moins froids et moins humides, avec des couchettes diminuant la promiscuité ? Avec des toilettes convenables ?

Bien sûr, tous les refuges, du fait de la diversité de leur situation ne sont pas destinés à accueillir les mêmes publics. Il ne saurait donc y avoir de modèle unique. Mais dans tous les cas, il faut savoir ce que nous voulons faire du refuge concerné.

Nous voulons « rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome de la montagne ». C'est ce projet qui guide notre politique de reconstruction des refuges : à la fois ouverture, accueil de nouveaux publics et promotion d'une culture de responsabilité en matière de fréquentation de la montagne.

Georges ELZIERE, président FFCAM

Refuges en famille en Pays de Savoie

La 3^{ème} édition de la plaquette « refuges en famille » pour les Pays de Savoie est en cours de parution.

Elle est réalisée cette année par le Comité de Savoie, en collaboration avec le Parc national de la Vanoise. Elle met en valeur 29 refuges, 11 du Parc national, 18 du Club alpin dont 14 en Savoie et 4 en Haute Savoie.

Redonner une culture montagne aux jeunes est un objectif partagé par la FFCAM, les conseils généraux des départements de nos massifs et d'une manière générale par tous les acteurs du développement touristique des territoires de montagne.

S'adresser aux familles c'est à la fois travailler pour le présent et pour l'avenir.

Le lancement officiel aura lieu lors d'un point presse le 26 juin.

Le document est consultable sur [Calaméo](#) et une [page Facebook](#) est créée.

Des affiches seront mises en place dans les refuges concernés, les clubs des deux Savoie et les Offices du Tourisme qui le souhaiteront.

Le logo « refuges en famille » apparaîtra sur tous les documents de communication et permettra d'identifier les bâtiments participants.



Jeunes en refuges

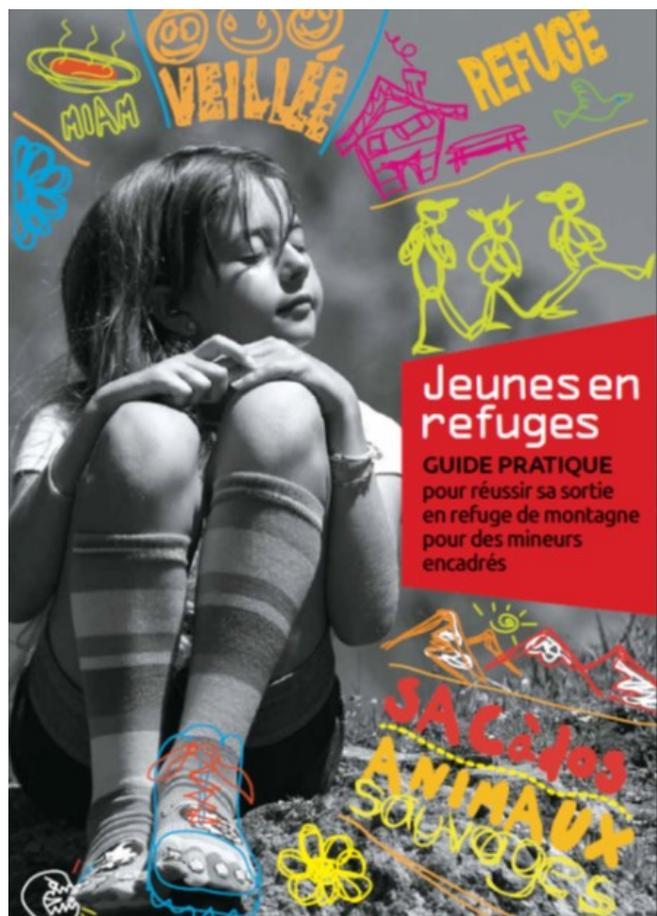
Le guide pratique « jeunes en refuges » réalisé par la [Coordination montagne](#) et le [REEMA](#) (réseau d'éducation à la montagne alpine) est paru. Il est pour l'instant disponible seulement sous sa forme numérique, [téléchargeable](#) sur leurs sites Internet. La FFCAM a participé à sa rédaction et à son financement.

Extraits du communiqué annonçant sa sortie : « Sortir en montagne et dormir une nuit en refuge représentent une expérience très enrichissante pour des jeunes... »
« Le refuge représente un lieu d'hébergement atypique, particulièrement adapté à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes à la montagne. »

Il est divisé en 3 chapitres : 1- C'est quoi un refuge ? 2- La sortie en refuge : un outil au service du projet pédagogique, 3- Repères pratiques pour organiser une sortie en refuge : de l'idée au projet.

Il s'adresse aux enseignants, aux responsables d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM), aux éducateurs...

N'hésitez pas à diffuser l'information dans vos réseaux !



Collégiens en refuges et projets pédagogiques

Une sortie en montagne avec séjour en refuge est toujours riche en découvertes pour des collégiens : un milieu qui leur est étranger, la randonnée en montagne qui pour beaucoup de jeunes est une nouveauté, l'effort, la persévérance, la solidarité, une expérience à vivre collectivement, une première nuit hors du cocon familial...

Mais une sortie scolaire en montagne peut servir de support à de nombreux apprentissages dans des matières qui a priori paraissent éloignées du milieu, comme le français, les mathématiques, l'anglais, etc.



A titre d'exemple, voir ci-joint le résumé d'un projet pédagogique, réalisé par le collège Garibaldi d'Aix les Bains pour un séjour d'intégration de 2 classes de 6^{ème} en septembre 2013 au refuge CAF de l'Étendard, dans le cadre du Plan montagne du Conseil général de la Savoie.

Dans ce projet on peut remarquer quelques thèmes et actions assez inattendus : recherche sur les artistes en « land art », danser des mots sur l'itinéraire d'une goutte d'eau, rédiger une brochure en anglais sur le refuge... tandis que d'autres sont plus évidents comme le traitement des déchets.

Les éléments abordés lors du séjour ont été réutilisés toute l'année par les professeurs des différentes disciplines dans le cadre de leurs cours, leur donnant l'occasion d'un travail pluridisciplinaire très apprécié.

La responsable de l'action est une professeure de sport, par ailleurs adhérente au Club Alpin.

Notons qu'à cette occasion une élève est montée au refuge en joëlette, avec l'aide de bénévoles du groupe HandiCaf du club de Chambéry.

PJ: Collège Garibaldi à la montagne 2013-2014 (pdf)

Le chalet de La Maline va enfin rouvrir ses portes

Après plus d'un an de travaux (débutés en novembre 2012) le chalet de La Maline va être opérationnel pour la saison 2014.

C'est un chamboulement total de cette structure, au départ du sentier Blanc Martel, qui vous permettra de profiter encore mieux de l'environnement exceptionnel de ce site.

Vous serez accueillis dans ce Chalet, centre de montagne des gorges du Verdon, par les nouveaux gardiens, Pascale Colonna et son compagnon Greg Sauget qui feront



tout pour que vous passiez un agréable séjour.

Le chalet offre maintenant un accueil en chambres de 4 ou 6 lits avec salles d'eau indépendantes.

Une nouvelle salle de restaurant lumineuse et

une belle salle de réunion permettront d'organiser des stages divers et variés (sportifs, culturels ou artistiques... séminaires, etc.)

Un petit coin « hors sac » est aménagé pour 5 à 6 personnes.

L'annexe où se situait le « grand dortoir » a été totalement transformée pour pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite.

Les extérieurs ont donc été aussi aménagés pour que ces personnes puissent accéder à tous les niveaux de cette structure (excepté l'étage du chalet).

L'ensemble des bâtiments offre 44 places de couchage.

Jean Binder



Photos : La Maline (© J Binder)

Les brèves du patrimoine bâti

Refuge Albert 1^{er}

Les travaux avancent bien pour une mise en service au 1^{er} août 2014 si la météo est bonne !

Refuge du Goûter

Ouverture gardiennage le 1^{er} juin,
Inauguration (enfin ...) le 5 septembre 2014.

Pôle prospective

Bienvenue à Marie-France Tugas, membre du Comité directeur fédéral, accompagnée de Vanessa Schmitt, membre du CAF d'Aix en Provence.

Objectif : se préparer aujourd'hui à demain !

Apprécier l'impact des changements de comportement sur la fréquentation de la montagne, faire les observations nécessaires pour y répondre, en particulier en ce qui concerne : le maillage de territoire, les modes de gestion et de gardiennage, d'entretien, de promotion, d'animation et de valorisation.

Inauguration réussie du chalet de la Maline le 9 mai 2014

en présence de Georges ELZIERE, Président FFCAM, de la Présidente du CD FFCAM du VAR, de Mme BIZOT-GASTALDI, Maire de la Palud-sur-Verdon, de M. Gilbert SAUVAN, Président du Conseil Général des Alpes de Haute Provence, du représentant du Conseil Régional PACA, du représentant de l'ANCV et des mécènes.

Relevé par tous les élus présents comme un projet de restauration phare dans la région, en lien avec la commune de la Palud sur Verdon, en matière de politique sportive, culturelle et touristique, induisant à terme une vitalité économique : le chalet de la Maline a été restauré dans la modernité, tout en respectant l'histoire du lieu ; « Cette restauration s'inscrit dans une vision globale dont les premiers bénéficiaires seront les habitants de la Palud sur Verdon, et du territoire du Parc Naturel Régional du Verdon, qui voient leur patrimoine préservé, rénové, accessible aux jeunes et aux personnes en situation de handicap ».

Raymond Courtial

Brèves suite

Refuge de l'Aigle

Le montage à blanc du refuge à l'occasion du salon du bois du 3 au 6 avril 2014 et de Mountain Planet (Salon d'aménagement en montagne) du 23 au 25 avril à Alpexpo à Grenoble a eu un grand succès. Un vrai refuge avec ses aménagements intérieurs, qu'ont pu voir et parcourir beaucoup de scolaires et des visiteurs qui n'étaient jamais montés dans un refuge à plus forte raison à 3450 mètres d'altitude !

Constater aussi les prouesses de notre architecte Jacques FELIX FAURE et de nos équipes FFCAM, qui ont su conforter l'ancien refuge de l'Aigle dans une coque de panneaux bois des Alpes contrecollés de 140 mm d'épaisseur, isolés de laine de bois de 60 mm puis recouverts de tuiles d'aluminium.

A l'intérieur, l'architecte a su mixer les aménagements anciens, structure bois de l'ancien refuge et bat-flanc avec des aménagements contemporains.

Le refuge est maintenant démonté pour être acheminé par hélicoptère (32t de bois et 12t de métal) sur le site du rocher de l'Aigle. La construction devait être terminée, sous réserve de météo, fin juillet pour une ouverture début août ... 2014.

Coût de l'opération 1,575 M€ cofinancé à hauteur de 60%.

Parallèlement à ces manifestations, la convention FFCAM / « BOIS DES ALPES » a été bien officiellement signée.

Une belle occasion de communication réussie pour la FFCAM, avec l'implication du Pôle valorisation, du service communication de la FFCAM, du Comité départemental 38 et du CAF de Briançon.



Intérieur du nouveau refuge de l'Aigle (© E. Sutra)

Livre blanc des refuges

La FFCAM gère 120 bâtiments en métropole.

La gestion d'un patrimoine aussi important demande d'avoir une vision à long terme. Pour cela, la Fédération s'appuie sur un document (livre blanc) qui définit la politique en terme :

- d'entretien, de remise à niveau, et de rénovation du patrimoine,
- d'exploitation pour la Fédération,
- touristique, afin d'accompagner les actions de développement promues par les collectivités territoriales.

Afin d'établir ce livre blanc, elle réalise au préalable un diagnostic de son patrimoine.

Il est rédigé par 5 diagnostiqueurs (Jacques Piétu / Promatra, Olivier Hoibian / UPS Toulouse, Vincent Malaty / Betep, Patrice Robin / DRR, Romain Maillefer / SPB) qui s'appuient sur les clubs gestionnaires et les gardiens.

La phase active sur le terrain a démarré avec la prise de contact entre les diagnostiqueurs et les clubs gestionnaires/gardiens. Elle se terminera fin juin/début juillet pour les Pyrénées et les Vosges. Les diagnostics seront terminés fin Août pour le massif des Alpes.

La synthèse de ces diagnostics formera le livre blanc qui sera remis en septembre au Comité Directeur.

Formation des clubs

Le Patrimoine Bâti est à l'image de la Fédération : il bouge.

Le renouvellement régulier des équipes (bénévoles de clubs, DDR, DRR,...) qui gèrent les refuges se fait parfois avec une période de passation et d'autre fois sans réelle transition.

A ces occasions soit des informations sont perdues, soit les nouveaux bénévoles se retrouvent isolés et ne peuvent pas remplir leur mission. D'autre part, l'environnement des refuges évolue (communication, financement, réglementation, relation avec les gardiens...).

Suite à ce constat, la Fédération a mis en place une « formation club gestionnaire ».

C'est en décembre 2012 qu'a eu lieu la première formation à La Féclaz (73). S'en est suivi une formation à Moissac (82) en septembre 2013.

Les prochaines formations sont programmées pour septembre 2014 (Alpes) et octobre/novembre 2014 (Vosges – Jura – Bourgogne).

Au-delà des thèmes abordés ci-dessus, il sera rappelé le rôle de chacun (club, DDR, DRR, Président de commission, fonctionnement du Patrimoine,...). Nous serons heureux d'y accueillir les nouveaux bénévoles qu'ils soient en poste depuis quelques semaines ou depuis plusieurs mois.

Brèves suite

Réunion Clubs gestionnaires/gardiens les 22 et 23 mai à Valence

La moitié des Clubs gestionnaires présents, une vingtaine de gardiens, dont la Présidente Véronique VACHER.

Deux bonnes réunions, des échanges francs et directs sur des sujets récurrents : manque d'écoute, manque de concertation avec les Clubs gestionnaires, l'affirmation du rôle des gardiens acteurs des territoires de montagne, de nécessaires informations en particulier sur la démarche de diagnostic pour le livre blanc des refuges, une demande de mise à plat des conditions de gardiennage. Malgré tout l'intérêt d'être gardien de refuges FFCAM ! Du concret : rendez-vous pris pour le 7 octobre 2014 avec le bureau syndical des gardiens.

Coté FFCAM, travailler sur le rôle clé des Clubs gestionnaires et des élus de nos structures régions/départements.



Base de données patrimoine bâti

Le patrimoine est actuellement géré par de nombreux outils simples mais disparates (excel, word,...) qui ne permettent pas d'avoir une vision globale du patrimoine.

Les demandes extérieures nous obligent bien souvent à déployer de grands moyens humains (questions aux clubs, réunions de travail,...) et un long travail de synthèse de documents.

Il n'existe également pas d'outil permettant de fluidifier et partager les informations entre les différents intervenants du patrimoine bâti (clubs gestionnaires, service du patrimoine bâti, DRR, DDR,...).



Bonne ambiance à la réunion de Valence (© R. Courtial)

Brèves suite

Sur la base de ce constat, un long travail est mené depuis plusieurs années sur la mise en place d'outils communs au service des clubs gestionnaires et du patrimoine bâti en général.

Ce travail porte aujourd'hui ses fruits puisque l'extranet est en train de s'étendre aux clubs gestionnaires de refuges qui posséderont leur onglet « Patrimoine Bâti ».

Le « module fréquentation » sera le premier des modules mis en service (Septembre 2014).

La base de données du Patrimoine Bâti ainsi constituée va donc demander de la part de l'ensemble des intervenants (clubs gestionnaires, service du patrimoine bâti,...) un travail important de vérification des données récupérées et de saisie pour ce qui n'a pu être importé.

Cet outil est pensé et conçu pour faciliter la gestion du patrimoine. Les clubs gestionnaires et les différents intervenants au Patrimoine Bâti en tireront un avantage certain qui nous permettra de libérer du temps et de l'énergie.

Raymond Courtial (pour toutes les brèves)

Promouvoir nos refuges et chalets auprès des Offices du Tourisme de nos départements

Il existe dans tous les départements des **UDOTSI** (Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative) ou des **FDOTSI**.

Il peut être intéressant pour les clubs gestionnaires et/ou les comités départementaux de se faire connaître de ces organismes et de leur faire parvenir leur supports de communication sur les refuges et chalets (mais aussi sur les événements importants comme les Grands Parcours).

Certaines **UDOTSI** organisent une à deux fois par an, pendant une ou plusieurs journées, des **bourses d'échange** de documentation et d'information touristique.

- La première pour les activités estivales a lieu de mars à mai, suivant les départements.
- La seconde pour les activités hivernales a lieu en automne.

Il est possible d'y tenir un stand ou d'aller y présenter et distribuer des flyers ou des brochures.

Le Comité de Savoie était présent sur 2 bourses organisées le 13 mai en Haute Savoie et le 15 mai en Savoie pour informer les OT de la réédition prochaine de la plaquette refuges en famille des Pays de Savoie. L'accueil a été excellent.

Les dates prévues pour les prochaines bourses, fin 2014 ou début 2015 peuvent inciter les responsables de supports de communication à anticiper la parution de leurs documents.

Renseignez vous auprès des UDOTSI pour connaître les dates des prochaines bourses.

Voir pour information :

<http://www.levail.fr/actualite/Le-Puy-en-Velay-2684>

Et <http://www.udotsi-savoie.fr/bourse-de-documentation>

Roger Foucault

AGENDA

Inauguration du refuge du Col de la Vanoise et fête des 140 ans du Club alpin

L'inauguration aura lieu le **samedi 28 juin** en présence des élus.

Le **dimanche 29 juin** nous célébrerons les 140 ans du Club alpin au cours d'une grande journée anniversaire ouverte à tous.

Un montée au refuge encadrée par nos bénévoles partira de Pralognan-la-Vanoise (parking des Fontanettes) le dimanche matin à 8h30 pour vous accompagner sur le chemin.

Pour plus de renseignements : Victor Delmas
v.delmas@ffcam.fr

Nuitées aux refuges CAF à 1 euro pour les moins de 18 ans à l'occasion de la Fête de la Montagne

Le **vendredi 27 juin** ou **samedi 28 juin** à l'initiative des clubs gestionnaires.



Récit imaginaire d'un week-end dans un refuge de la FFCAM en 2025

Fin Août. J'ai mes enfants ce week-end. Quelle activité vais-je trouver pour les intéresser ?

Je consulte sur mon smartphone les suggestions de mon prescripteur de loisirs. Parmi 150 propositions toutes plus alléchantes les unes que les autres, je suis attiré par une ballade en montagne au refuge du Lac Jaune.

Argument choc, ma carte multi CE me permet de bénéficier d'une réduction de 10 % sur l'ensemble des prestations dans les bâtiments de la FFCAM.

Je visionne sur le site Internet du refuge la vidéo commentée montrant l'environnement, avec des vues aériennes, et l'intérieur du bâtiment. Le gardien fait une petite présentation des lieux et des activités possibles. Il annonce justement une animation pour samedi soir, avec projection du film d'un célèbre trailer qui vient de gravir l'Everest en courant.

Un portfolio me fait rêver avec des photos de montagne et de refuges exceptionnelles.

Le refuge du Lac Jaune est un **Refuge du Club alpin®** avec 3 couronnes au guide des bâtiments de montagne. Il est répertorié dans le guide départemental des « refuges en famille ». Il fait aussi partie du réseau des « refuges du goût » du département. Enfin une geocache de niveau 1/2, destinée aux enfants est placée à proximité du refuge.

Les commentaires sur le site *Trip advisor* et sur les forums sont pour la plupart très positifs.

Le site de réservation affiche la météo qui sera bonne ce week-end. Plusieurs solutions de transport me sont proposées depuis mon domicile, jusqu'au départ de la randonnée.



Je réserve en ligne. J'aurais pu choisir, 24 heures avant, mon dortoir et ma place en fonction des disponibilités et de mon heure de lever, mais les enfants vont vouloir dormir dans la yourte. J'ai pu choisir nos menus parmi les 2 proposés. Un accompagnement par un guide local ou un portage des bagages me sont proposés, mais je connais déjà les lieux pour y être allé en séminaire d'entreprise, et nos sacs seront légers.

J'appelle le gardien pour l'informer de notre heure approximative d'arrivée et lui demander quel est l'état du sentier.



Pendant le voyage je retourne sur le site Internet du refuge pour connaître l'historique de sa construction et de ses modernisations, le plan des lieux, le tracé GPS pour y accéder, les possibilités d'activités, les intérêts faunistiques et géologiques de la zone, les différents itinéraires pour y aller, ou pour aller plus loin... Je vérifie les conditions atmosphériques grâce à la webcam du refuge.

Le parcours d'accès est bien balisé, le soleil est de la partie. Nous activons la fonction GPS de nos smartphones pour trouver la geocache. En route des énigmes placées judicieusement aident à lire le paysage, observer la flore ou la faune, interpréter la géologie, sous des formes ludiques. Les enfants se prennent pour des aventuriers. Après 2 heures d'une marche adaptée à leur niveau nous arrivons en vue du refuge, facilement repérable avec son superbe fanion siglé CAF.

L'accueil du gardien est chaleureux. Il nous offre une boisson de bienvenue. Un aide gardien nous fait visiter

Récit imaginaire suite

les lieux, pour que chacun puisse rapidement s'approprier l'espace. Les enfants se précipitent pour faire valider électroniquement leur passeport virtuel « refuges en famille ». Avec 4 « tampons » différents ils pourront recevoir un cadeau de la FFCAM. Il est à choisir par les enfants sur un catalogue d'objets collecteurs, réalisé par la fédération avec son imprimante 3D, et envoyé à domicile.



Le bâtiment est un bel exemple d'architecture du début du 21^{ème} siècle, mais sans hardiesse excessive. Il s'intègre bien dans le milieu tout en affirmant sa présence et son rôle.

La terrasse est accueillante et donne envie d'y passer du temps. Des touristes y dégustent la traditionnelle tarte aux myrtilles du gardien avant de redescendre. De la documentation sur la FFCAM, ses activités, ses refuges et des exemples de tours de massifs, sont accessibles sans devoir entrer dans le refuge.

C'est un bâtiment basse-consommation, équipé de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques d'une pico-centrale, d'une pile à combustible et d'un stockage d'hydrogène pour avoir de l'énergie en hiver. Il est équipé de douches gratuites mais à utilisation contrôlée par jetons.

Les chambres comportent 4 ou 6 lits confortables, mais il reste un dortoir en bat-flancs traditionnels pour les nostalgiques et les ados (ou les amoureux). Chaque lit est partiellement insonorisé pour ne pas avoir à endurer les ronflements du voisin. Des tablettes permettent de poser son smartphone, pour pouvoir s'endormir en musique.

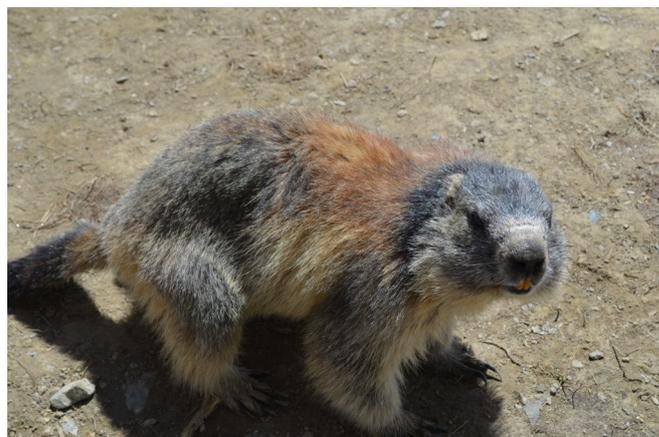
Les portes des chambres ont une gâche électrique pouvant être actionnée à distance. En hiver elles sont ouvertes à la demande pour les personnes qui ont réservé (et réglé leurs nuitées !). Un dispositif de comptage permet de comparer le nombre de personnes présentes avec le nombre de réservations. En cas d'écart important le gardien ou un bénévole accrédité peuvent monter pour assurer une présence et procéder à l'encaissement des nuitées. Cette présence est programmée les week-ends de forte affluence.

Pour l'hiver également, un stockage de denrées alimentaires non périssables peut être ouvert à la demande pour des personnes répertoriées (guides, moniteurs...).

Une salle de détente permet de récupérer des efforts de la journée. En soirée un écran plat y diffuse à l'initiative du gardien des vidéos sur les activités de la FFCAM, sa politique envers les jeunes et les PEPS, son patrimoine bâti, ses actions pour la préservation du milieu et les coordonnées des clubs alpins les plus proches. Avant le repas le gardien projette aux plus jeunes un film du Parc National sur la vie des marmottes. Le sujet est populaire comme il a pu le vérifier lors de fréquents séjours de scolaires et de groupes d'organismes de jeunesse dans son refuge.

Le bâtiment dispose de deux fauteuils roulants, à disposition des personnes handicapées moteur qui montent parfois en joëlette.

Des affiches et fascicules en plusieurs langues facilitent la vie des touristes étrangers. De toute façon le gardien parle couramment l'anglais.



Récit imaginaire suite

Le refuge est déclaré zone de détox numérique. Pour la tranquillité de tous et pour les adeptes du slow tourisme, un brouillage des téléphones portables est opérationnel en période d'affluence, mais on peut se connecter à proximité du bâtiment. Seul le gardien a accès à Internet. Bien sûr il est possible de recharger ses appareils photo, smartphones, tablettes et autres liseuses dans la salle de détente, chose utile pour les marcheurs en itinérance sur le tour du massif.

La salle commune est vaste et lumineuse. Les menus qui y sont servis font la part belle aux produits bios et privilégient les circuits courts. Les enfants ont droit à un menu spécial, adapté à leur âge et à leur goût.

Au moment du repas la salle est comble. Il y a là un groupe en stage de rando-photo, des personnes montées pour la soirée et le film, des randonneurs qui après Compostelle et le tour du Mont Blanc débutent une nouvelle itinérance, des curieux attirés par les indications de l'application smartphone de la station toute proche, d'autres conseillés par l'office du tourisme local pour vivre pour la première fois l'expérience d'une soirée et d'une nuit en refuge, et enfin des familles de la vallée faisant une sorte de pèlerinage annuel au refuge. Les discussions sont animées et passionnantes entre des convives d'horizons aussi variés. Le gardien, souriant, a un mot aimable pour chacun.



A l'approche du refuge de la Brèche de Roland (© R Foucault)

Pour la soirée le choix est laissé de se détendre dans la salle commune avec des activités à sa convenance : lecture, jeux de cartes, discussions, etc. pendant que le film est projeté et commenté par l'invité du jour dans la salle de détente, suivi d'une séance de signatures. A 22 heures 30, tout le monde est au lit !

Après une bonne nuit et un solide petit déjeuner je monte au col pour contempler le Mont Blanc. J'ai confié les enfants à l'aide gardien, titulaire du BAFA montagne. Il leur a concocté une balade autour du lac et une petite montée pour aller observer les bouquetins.

Avant de redescendre le gardien me remet une fiche qualité à faire suivre à la FFCAM, avec le lien pour d'éventuelles appréciations en ligne.

De retour au parking, les enfants un peu soulés par le grand air mais heureux de leur week-end n'ont qu'une envie : renouveler l'expérience, et convaincre leurs copains de nous accompagner à notre prochaine montée en refuge.

Sources :

Géocache : <http://france-geocaching.fr/>

Stockage d'énergie et pile à combustible : <http://atawey.com/>

Démarche qualité : en italien, <http://turismo.aicqna.com/files/2012/03/Scheda-descrittiva-rifugi-Yes-ed-3-per-sito-web.pdf>

Slow tourisme : <http://www.youphil.com/fr/article/02603-le-slow-tourism-l-art-de-voyager-differemment>

Sentiers interactifs : <http://www.ludequip.com/>

Photos : Refuge du Col de la Vanoise (© R Foucault)

Roger Foucault

Communiqué de presse CR Midi-Pyrénées

Le Comité régional Midi-Pyrénées de la FFCAM vient de diffuser un communiqué de presse invitant à la découverte des refuges de la région. **(voir PJ)**

PUBLICATION :

Fédération française des clubs alpins et de montagne
24 avenue de Laumière 75019 Paris
www.clubalpin.com

Directeur de la publication : Georges Elzière

Ont collaboré à ce numéro : Jean Binder, Raymond Courtial, Roger Foucault, Maryse Triaire.